Débat public EPR « Tête de série » Flamanville, le 9 novembre 2005

--- SYNTHESE ---

Sur scène :

Pour la CPDP EPR « Tête de série » : Jean-Luc MATHIEU, Président, Danielle FAYSSE, Annie SUGIER, Françoise ZONABEND

Pour la CPDP THT Cotentin-Maine : M. VELLAUD

Pour EDF : Joël DOGUE, Directeur du projet EPR Flamanville 3, Bernard SALHA, Directeur de l'Ingénierie Nucléaire, Claude JEANDRON, Directeur Adjoint de l'Environnement.

Accueil

Patrick FAUCHON
Maire de Flamanville

En 1975, la consultation locale de la population, favorable à l'installation du premier réacteur nucléaire, avait marqué le début d'une nouvelle époque pour la commune. Je me réjouis d'accueillir la Commission particulière du débat public (CPDP) pour l'EPR, et que nous puissions ainsi faire l'expérience d'une démocratie participative. J'invite chacun à poser tous types de questions, sans limitation.

De la salle

Toute contradiction est absente de ce débat public. En tant que citoyenne, je suis lassée que nous soyons considérés comme des imbéciles. Toutes les décisions ont déjà été prises. Les futurs déchets nucléaires concernent nos enfants. Le Premier Ministre a déjà annoncé que l'EPR serait installé à Flamanville. Ce débat ne sert à rien.

Principes du débat public

Jean-Luc MATHIEU
Président de la CPDP EPR

Une Commission nationale du débat public doit veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'équipement d'intérêt national dès lors qu'ils présentent de forts enjeux socio-économiques ou exercent un impact significatif sur l'environnement et l'aménagement du territoire. La Commission a pour mission de piloter les débats publics, en désignant des commissions particulières. Nous sommes garants de l'information et de la participation du public. La CPDP ne prendra jamais position quant au fond du débat. En revanche, nous sommes compétents quant à la forme du débat : nous souhaitons que chaque question qui préoccupe la population puisse être abordée de façon complète. Le débat public a pour objet de permettre au public d'obtenir des réponses de la part du maître d'ouvrage et des différents acteurs.

Fin septembre, nous avons réuni quatre ateliers thématiques consacrés aux thèmes qui soulèvent des controverses dans le dossier du maître d'ouvrage.

Par son inscription géographique, le projet EPR concerne en premier lieu les habitants de la région de Flamanville. Toutefois, le fait que ce projet soit une éventuelle tête de série pour le renouvellement des équipements d'EDF confère également une dimension nationale au débat.

Annie SUGIER

Lors de la préparation de ce débat, nous avons élaboré trois documents : un « mode d'emploi » du débat public, le dossier du maître d'ouvrage, ainsi que le cahier collectif d'acteurs. Bien que certains acteurs soient aujourd'hui absents, nous connaissons leurs positions au travers de leurs écrits. En outre, le public peut également disposer des cahiers individuels d'acteurs, du journal du débat et d'une présentation écrite des grands thèmes de controverse.

Jean-Luc MATHIEU

Nous avons mené un effort important de communication autour de ce débat. Par de nombreuses façons, le public peut s'exprimer et s'informer. A cela s'ajoutent les deux séries, locales et nationales, de réunions publiques. Certaines se sont déjà tenues, d'autres sont à venir.

Danielle FAYSSE

Merci de nous adresser vos questions par écrit, afin que nous les sélectionnions et que nous les regroupions de façon thématique. Si nous n'avons pas le temps de répondre à toutes les questions, nous nous engageons à répondre par écrit aux personnes les ayant posées.

Monsieur VELLAUD

Je suis membre de la CPDP relative à la ligne à très haute tension (THT) Cotentin-Maine. Notre débat doit se dérouler de façon concertée avec la commission EPR « Tête de série ». Nous avons également préparé les documents préparatoires, avant de rencontrer les différents acteurs concernés par les couloirs proposés par le maître d'ouvrage, qui est le Réseau de Transport d'Electricité (RTE). Notre première réunion s'est tenue hier, à Saint-Lô. D'autres réunions sont programmées, en coordination avec la commission EPR. Onze cahiers d'acteurs sont à la disposition du public.

Jean-Luc MATHIEU

Notre débat a des raisons d'être. Il produira des résultats. Nous sommes des militants de la démocratie participative. Ce débat est une première étape d'une réflexion générale en matière énergétique. Je suis persuadé qu'EDF en tiendra compte lorsqu'il rendra sa décision, au printemps prochain.

Bernard SALHA

EDF participe à ce débat pour expliquer, mais également pour écouter et entendre les différentes opinions. Nous nous engageons à travailler dans un esprit d'ouverture tout au long du débat.

Le projet EPR

Joël DOGUE

Responsable du Débat Public EDF

Le projet EPR est issu de l'expérience franco-allemande des dernières décennies. Il porte sur la troisième unité de production nucléaire du site de Flamanville, construite à partir du réacteur EPR (réacteur à eau pressurisée européen).

Actuellement, 78 % de l'électricité consommée en France est produite à partir des 58 réacteurs nucléaires, qui devraient fonctionner jusqu'en 2020, du fait de leur durée de vie, objectif de quarante ans. Nous devons préparer cette échéance en disposant d'un réacteur tête de série, homologué et testé en France pour, potentiellement, remplacer les installations existantes en fin de vie.

Trois éléments dominent le contexte.

- D'ici 25 ans, la moitié des outils de production électrique en Europe sera à remplacer : EDF dispose d'une compétence à valoriser.
- Tous les pays occidentaux travaillent à la réduction des émissions de CO_2 : le nucléaire ne produit pas de gaz à effet serre.
- La facture pétrolière et gazière augmente constamment et durablement : le nucléaire n'en dépend pas.

Dans ces conditions, le Parlement français a promulgué cet été une loi programme d'orientation, articulée autour de la maîtrise de la demande d'énergie, du développement des énergies renouvelables et du maintien de l'option nucléaire.

La construction d'une centrale EPR dure 5 ans. Avant de lancer une série, nous souhaitons disposer d'un réacteur testé en 2015. Notre objectif, au terme du débat, si la décision est prise, est de démarrer le chantier fin 2007, pour une mise en service en 2012.

Plusieurs raisons expliquent le choix du site de Flamanville. EDF est propriétaire des terrains de Flamanville, déjà terrassés pour accueillir quatre unités de production. De plus, il est plus facile et moins coûteux de construire en bord de mer que de rivière. Parallèlement, le Cotentin s'est porté candidat.

Le projet est une opportunité pour le Cotentin. Un tel chantier mobilise environ 2 000 personnes sur 5 ans et 300 familles pendant 60 ans pour l'exploitation.

Un film EDF, présentant les étapes de construction du projet, est projeté.

Débat

Pierre PARIS, Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest (ACRO)

Une trop faible publicité a été faite pour le débat de ce soir. Mis à part les professionnels et les militants, le public est absent. Il est primordial que la population du Nord-Cotentin s'exprime. Du fait de la prédominance de l'enjeu nucléaire dans la région, la liberté de parole est difficile sur ce thème. Nous avons besoin de débats véritablement contradictoires.

Jean-Luc MATHIEU

Nous avons accompli de réels efforts de communication. Je regrette comme vous que les anti-nucléaires soient absents. Nous avons travaillé avec des associations anti-nucléaires et écologistes. Dans son cahier, le réseau « Sortir du nucléaire » avait offert de communiquer à la demande un document classé « secret défense ». Afin d'éviter toute compromission, j'ai dû supprimer ces six lignes. Je n'ai aucunement modifié le reste de ce document. De ce fait, « Sortir du nucléaire » et l'association « EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici » ont préféré ne plus participer à notre débat. Je tente de leur faire changer de position.

Annie SUGIER

La question de la transparence est devenue centrale dans notre débat. Pour garantir l'avenir de l'option nucléaire, cette question doit être résolue, tant sur le plan du secret industriel que sur celui du secret défense. Nous souhaitons permettre au public d'accéder à certains documents protégés.

Jean-Luc MATHIEU

Une question écrite demande si la décision de la construction de l'EPR sera liée à la conclusion du débat relatif à la gestion des déchets nucléaires. *A priori*, ces deux questions ne sont pas liées.

Jean TESSON

Nous n'assistons pas à un véritable débat. Les opposants au nucléaire sont absents. L'objet de cette réunion n'est que de valider les décisions prises par le Parlement. Les citoyens ont besoin d'un grand débat sur les ressources énergétiques globales. Le développement nucléaire est aujourd'hui envisagé alors que le problème des déchets n'est pas résolu. Certains pouvoirs publics locaux prennent des engagements financiers basés sur la construction de l'EPR. Toutes les décisions ont déjà été prises. Nous assistons à un faux débat, destiné à nous faire mieux accepter ce qui nous est imposé.

Bernard SALHA

Nous sommes ici pour expliquer, débattre, et répondre à l'ensemble de vos questions.

Jean-Luc MATHIEU

Ce débat n'est effectivement pas aussi divers que nous l'aurions souhaité. Toutefois, de nombreux points de vue sont exprimés dans les cahiers d'acteurs.

Madame Agnès JAMES

Je souhaite aborder le problème de la démocratie dans le domaine du nucléaire. Les Français sont aujourd'hui engagés dans le nucléaire car notre armée a secrètement développé l'arme atomique au sortir de la Seconde Guerre Mondiale. Le pouvoir politique a ensuite dû accepter le nucléaire civil. Il est crucial que le débat relatif au nucléaire soit désormais abordé de façon démocratique. Nous ne disposons pas de solution de gestion des déchets nucléaires. Le nucléaire civil est à l'origine de la prolifération des armes atomiques. De ce fait, la construction de l'EPR constitue la poursuite d'une voie suicidaire et antidémocratique. Quoi qu'il en soit, je remercie la CPDP pour le travail qu'elle accomplit.

Madame MOUCHE

N'est-il pas temps de changer notre mode de production d'électricité, en allant dans le sens du développement durable et des énergies renouvelables, conformément aux directives européennes ? Il est dommage de consacrer un tel budget à une stratégie périmée, qui sert essentiellement de stratégie nucléaire civile et militaire. Si l'objectif d'enrichissement de notre région est compréhensible, nous devrions cependant déterminer un champ éthique à notre société. L'éolien ne dégage ni CO_2 ni déchets radioactifs. Pensons aux générations futures.

Claude JEANDRON

Je précise que notre projet s'inscrit dans la politique énergétique civile, et non militaire. Outre maintenir l'option nucléaire ouverte, cette politique vise également à maîtriser la demande et à développer les énergies renouvelables. L'Union Européenne, et la France, ont l'objectif d'atteindre 21 % d'énergies renouvelables en 2010. Dans son programme pluriannuel d'investissement, le Gouvernement annoncera bientôt des objectifs précis en matière d'énergies renouvelables. EDF prévoit d'investir environ trois milliards d'euros d'ici 2010 pour le développement de l'éolien, qui est l'énergie renouvelable la plus mature.

Jean-Luc MATHIEU

Sur ces sujets, je vous invite à consulter la documentation des associations Négawatt et Global Chance. Paul de Brem, qui a assisté aux ateliers thématiques, nous expose les différents points controversés.

Paul de BREM, journaliste

Concernant l'EPR et la politique industrielle, Areva a indiqué compter sur le potentiel à l'exportation de l'EPR. L'état futur du marché mondial des réacteurs nucléaires reste cependant incertain.

A propos des rapports entre l'EPR et l'offre et la demande d'électricité, il n'est pas sûr que nous assistions à la chute rapide de la production électrique prévue par EDF, du fait de la durée de vie supérieure des centrales récentes. En outre, la France est en situation de surcapacité électrique. De plus, le marché de la production électrique est en voie d'ouverture. Cela pose la question de la nécessité de l'EPR. Parallèlement, il est nécessaire d'instaurer des politiques de maîtrise de la demande.

Sur le sujet des impacts socio-économiques, il a été suggéré que d'autres modes de production électrique, en particulier les énergies renouvelables, pouvaient créer au moins autant d'emplois que l'EPR. Les côtes normandes sont particulièrement adaptées à l'éolien. En outre, l'investissement consacré à l'EPR n'exercera-t-il pas un impact négatif sur la politique de recherche ?

En matière de maîtrise des risques, l'EPR a été conçu pour être plus sûr que les réacteurs précédents. Il sera nécessaire d'assurer à la population un accès à l'information.

Jean-Luc MATHIEU

Une question écrite s'interroge sur la possibilité d'une propriété privée de l'EPR, dans la perspective de l'ouverture du capital d'EDF.

Bernard SALHA

En matière nucléaire, la sûreté est la première priorité d'EDF comme des investisseurs. De plus, EDF est contrôlée par les pouvoirs publics. ENEL, la compagnie électrique italienne, investira effectivement dans l'EPR à hauteur de 12,5 %. EDF restera toutefois l'exploitant nucléaire de la centrale, garant de la sûreté.

Monsieur GANDON

L'incorporation de neutrons dans les noyaux de plutonium conduit à des masses d'isotopes de plus en plus élevées. Jusqu'à quels isotopes du plutonium irons-nous ? Après combien de recyclage des MOX ? Quel sera le devenir de ces MOX ? Comment les déchets seront-ils stockés et les combustibles retraités ? Quel est l'avenir d'éléments tels l'américium 241, le californium 252, et le curium 244, qui sont producteurs de neutrons ? J'ai adressé cette question à la Cogema, qui l'a transmise à Areva. Pro-nucléaire convaincu, je n'en souhaite pas moins obtenir une réponse.

Joël DOGUE

Je ne puis répondre à cette question de façon experte. Il est prévu de ne recycler le MOX qu'une seule fois. Par ailleurs, il est certain que les déchets à vie longue constituent le talon d'Achille du nucléaire. Des conditionnements durables ont toutefois été élaborés.

Bernard SALHA

Les spécialistes d'EDF et d'Areva vous procureront une réponse précise.

Jean-Claude CAMUS, Proflam

L'EPR est un projet porteur d'emplois et d'espoir. Proflam s'est attachée à faire valoir les atouts de Flamanville et du Cotentin pour accueillir ce projet : l'expérience des grands chantiers et du nucléaire, ainsi que les savoirs et certifications des sous-traitants. Parallèlement, nous attendons des retombées économiques de l'EPR.

Franck BRISSET

Quelles sont les exigences d'EDF en matière de développement des infrastructures locales ?

Françoise SANSON

Puisque l'EPR est destiné à compenser des fermetures de centrales, ce projet, d'un point de vue global, n'implique pas véritablement de créations d'emplois.

Philippe PAGE, CGT

La CGT estime que l'EPR est une nécessité incontournable, permettant de répondre aux besoins tout en assurant le développement économique d'une région en difficulté. Toutefois, le projet EPR devra être exemplaire d'un point de vue social. L'emploi sera au cœur de nos préoccupations. Nous serons vigilants quant à la nature des emplois et à la formation professionnelle. La production électrique nucléaire ne fait mourir personne. Au contraire, elle en fait vivre beaucoup. Encore faut-il que les conditions de vie et la sûreté des installations soient satisfaisantes. Ces objectifs sont par nature inconciliables avec la privatisation.

Patrick FAUCHON (Arcicen)

Toutes les constructions de centrales se sont effectuées sur la base de concertations. En revanche, lors de fermetures, les populations locales et les travailleurs n'ont jamais été consultés. En cas de fermeture, participerions-nous à un tel débat public ?

Bernard SALHA

L'EPR est un réacteur plus propre. Pour connaître le pourcentage de réduction des déchets, je vous invite à consulter le dossier du maître d'ouvrage.

Jean-Luc MATHIEU

Une personne souhaite savoir pourquoi EDF n'a pas répondu à l'appel d'offres pour la construction d'un parc éolien *offshore* dans l'Ouest-Cotentin. Par ailleurs, combien d'éoliennes seraient nécessaires pour compenser la fermeture prochaine des centrales nucléaires ?

Jean-Pierre VRAC

Combien d'éoliennes devrions-nous bâtir pour compenser la production d'une centrale nucléaire, avec le même taux de disponibilité ?

Claude JEANDRON

Au mieux, une éolienne est disponible de 25 à 30 % du temps. Ainsi, le parc éolien projeté de 3 300 mégawatts, soit un millier de mâts, correspondra à 750 mégawatts de puissance nucléaire installée. Par ailleurs, par l'intermédiaire d'une filiale, EDF avait répondu, sans succès, à un appel d'offres pour un parc éolien dans le Cotentin.

Pierre PARIS

La France est en surcapacité énergétique, ce qui ne se justifie pas. Par ailleurs, le travail de l'ACRO souffre d'un manque de soutien financier.

Claude JEANDRON

Si notre solde exportateur est positif, il nous arrive ponctuellement d'importer de l'énergie.

Alain SCHMIDT, Directeur régional de la DRIRE

Cette année, le soutien financier de l'Etat à l'ACRO représente plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Monsieur GRISEL, ACOR

Selon la commission internationale nationale de protection radiologique, une activité nucléaire doit être justifiée par les avantages qu'elle procure, notamment en matières sanitaire, sociale, économique ou scientifique, rapportés aux risques inhérents à l'exposition aux rayonnements ionisants. La construction de l'EPR répond-elle à ce critère ?

Bernard SALHA

Les rejets de l'EPR seront soixante fois moins radioactifs que le niveau de radioactivité naturelle. De plus, nous sommes soumis à des limites réglementaires, contrôlées par les pouvoirs publics. Du point de vue des limites sanitaires, les valeurs constatées à Flamanville sont déjà très basses.

Un participant

De combien de centrales expérimentales EDF a-t-elle besoin ?

Bernard SALHA

Il est vrai qu'un réacteur existe en Finlande, avec la même technologie. Toutefois, nous avons besoin de tester et valider l'EPR en France, au regard des aspects techniques, d'exploitation et de tissu industriel. De plus, en Finlande, le réacteur est le fruit du couple Areva et Siemens. Au contraire, EDF possède la compétence de la construction des centrales, c qui constitue notre plus-value. Outre le projet industriel, Flamanville 3 permettra à l'autorité de sûreté nucléaire de qualifier l'installation.

Un participant

Le nucléaire constitue une manne financière. Que feront les élus de cette richesse ?

Jean-Luc MATHIEU

Cette question sera débattue lors de la réunion de Cherbourg.

Louis ALLAIN

Quelles seront les modalités du démantèlement des unités actuelles ?

Bernard SALHA

Nous essaierons de prolonger la durée de vie des centrales actuelles. Par ailleurs, EDF a décidé d'améliorer le démantèlement des centrales de première génération, afin de démontrer que nous maîtrisons complètement le cycle de vie des centrales.

Jean-Luc MATHIEU

La CPDP partage la grande frustration qui s'est exprimée lors de cette soirée. D'importants acteurs ont déserté le débat.

Index

Nous vous signalons que nous n'avons pu vérifier l'orthographe des noms suivants :